



La première «police des chantiers» créée à Marseille

Pour la première fois en France, une police va être spécialement affectée à la surveillance des abords des chantiers. Cette initiative est conduite par la Mairie de Marseille et la fédération du Bâtiment et des Travaux Publics des Bouches-du-Rhône.



Caroline Pozmentier, adjointe au maire déléguée à la sécurité et à la prévention de la délinquance et René Nostriano, président de la fédération du Bâtiment et des Travaux Publics des Bouches-du-Rhône, ont signé le 20 mai un protocole de formation pour une brigade « contrôle environnement chantiers ». Cette action s'inscrit dans le droit fil d'une démarche de sécurisation des chantiers du bâtiment conduite par la fédération du BTP 13 depuis 2004, démarche à laquelle la Ville de Marseille s'est associée dès l'origine. « Avec la multiplication des chantiers urbains (actuellement 200 chantiers par jour en simultané sur Marseille) et le diagnostic établi, il s'avérait

indispensable d'améliorer la gestion de l'espace urbain, explique Caroline Pozmentier. Il ne s'agit pas de contrôler l'intérieur mais les abords des chantiers, de s'assurer que la voie publique est sécurisée. »

Cette « police des chantiers » s'insère dans le cadre des missions de la police municipale. Elle est composée de huit agents municipaux : six agents de surveillance du service espace urbain de la police administrative seront encadrés par deux policiers de la police municipale. Un effectif qui pourra croître en fonction des besoins. Leur mission consistera à assurer la coordination entre chantiers et

espaces publics et à garantir la sécurité des riverains à proximité des chantiers en zone urbaine en prenant en compte les besoins et contraintes des entreprises dans la mise en oeuvre de leurs chantiers. Ainsi, une absence de signalisation, un véhicule mal stationné, un engin trop bruyant seront considérés comme autant d'atteintes à l'application des arrêtés municipaux. Cette brigade permettra également de faciliter la bonne marche des chantiers et d'en réduire les contraintes et les nuisances. Une formation initiale concrète a été assurée en mai. Pour la première fois, des agents territoriaux seront formés avec une organisation professionnelle favorisant ainsi une culture partagée. ■

2 200 élèves éloignés durant le Salon du Bourget

Excursions, classes vertes ou cours déplacés pendant une semaine. C'est la solution qui a été choisie pour protéger collégiens et écoliers du bruit des avions durant le salon du Bourget. C'est devenu une tradition pour les écoles situées à proximité de l'aérodrome, pendant la durée du Salon de l'aéronautique, les villes de Dugny, du Bourget et de Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise) organisent le départ de leurs élèves.

